« La confiance numérique est indissociable de la sécurité. Les collectivités ont besoin de solutions simples pour se protéger du risque cyber. »

À l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), **Guillaume Poupard** a piloté pendant huit ans la stratégie nationale de cybersécurité française. Chez Docaposte, il agit toujours pour l'intérêt général mais en apportant désormais des réponses concrètes aux collectivités locales et aux PME en quête de solutions numériques de confiance.

MINI-CV

2000
Chef du laboratoire de cryptologie à la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI, devenue l'ANSSI)

2010
Responsable des pôles sécurité des systèmes d'information et cyberdéfense à la Direction générale de l'armement (DGA)

2014
Directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

2023
Directeur général adjoint et membre du comité exécutif de Docaposte

RÉFLEXIONS

Quelle est aujourd'hui la réalité du risque numérique pour les collectivités locales ?
La transformation numérique est indissociable de la sécurité numérique. La cybercriminalité concerne toutes les collectivités, et la fréquence des cyberattaques va augmenter. Les causes : l'intelligence artificielle, qui permet de démultiplier les attaques en les automatisant, et le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui place la France au centre de l'attention médiatique mondiale. En investissant un peu, une collectivité peut être protégée, c'est un facteur d'espoir.

Quels sont les enjeux du développement d'un numérique de confiance pour les citoyens, les élus et les agents ?
La cybermenace pèse sur la confiance que les élus, les agents et les citoyens ont dans les outils numériques. Or cette confiance est indispensable au développement d'un service public local de plus en plus dématérialisé. Bâtir un numérique de confiance, c'est développer un numérique qui répond aux besoins et apporte de vrais services aux citoyens, tout en facilitant l'accès à celles et ceux qui sont éloignés du numérique. On ne peut pas parler de confiance sans parler de sécurité et donc de protection des réseaux numériques. Les briques technologiques composant les systèmes d'information doivent être sûres, éthiques et souveraines.

Quelles premières mesures peuvent prendre les collectivités pour se protéger ?
Je vais donner deux conseils simples et concrets. Le premier est de sensibiliser les agents aux pratiques basiques de la sécurité numérique : vérifier l'expéditeur avant d'ouvrir un e-mail ou une pièce jointe, renforcer ses mots de passe, etc. Pour les aider, sur le site cybermalveillance.gouv.fr, les collectivités peuvent trouver conseils et supports accessibles à tous. En cas d'attaque, elles peuvent s'adresser au centre d'alerte et de réaction de leur région (CSIRT[1]) pour être accompagnées dans la remédiation du problème. Le deuxième conseil est d'affronter ces questions de sécurité numérique. Les élus, les décideurs locaux, qui ne sont pas experts en cybersécurité, et c'est normal, doivent se poser la question suivante : quel est mon état de sécurité numérique ?

Au moment du choix de solutions techniques pour élever leur niveau de protection, comment Docaposte répond-il à leur besoin ?
Docaposte accompagne déjà les collectivités dans leur transformation numérique et propose des solutions numériques de confiance sécurisées, souveraines, éthiques et inclusives. L'inclusivité, c'est ce que La Poste promeut depuis des années pour réduire la fracture numérique. C'est aussi ce qui guide la priorité accordée à la simplicité d'usage. Notre nouvelle offre de cybersécurité apporte des solutions sur-mesure qui associent les meilleures technologies du marché grâce à nos partenaires européens et français, avec un seul contrat, et Docaposte comme interlocuteur unique.

POUR EN SAVOIR PLUS
SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE

(1) Computer Security Incident Response Team.